



Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié connaissant les matériaux, les techniques de construction et leurs coûts particuliers.

Il fait à la main des relevés qu'il transpose. Il participe à l'élaboration d'un dossier d'étude de construction, exploite les notes de calcul et prépare les dessins d'exécution. Il planifie les opérations de chantier, met au point les méthodes et les procédés de fabrication. En tant que responsable du chantier, il prépare le travail, détermine les besoins en personnels et en matériel, décompose l'ouvrage en ouvrages élémentaires, décrit les travaux, répartit les tâches et suit le travail. En fin de chantier, il prend en charge la facturation. Il est formé à la gestion économique de base des travaux. Il a un rôle de coordonnateur entre le bureau et le chantier, les documents et l'activité réelle.

Débouchés

Il travaille dans le cadre des programmes publics ou privés de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations.

Il peut exercer en entreprise ou en cabinet d'économie de la construction comme métreur ou technicien d'études de prix. Il peut également travailler en cabinet de maîtrise d'œuvre ou en bureaux d'études techniques comme dessinateur DAO. Enfin, il peut être technicien chargé du suivi des travaux en entreprise artisanale ou dans un service technique des collectivités territoriales.

Métier(s) accessible(s) :

- chef de chantier
- économiste de la construction

Accès à la formation

Après la 3^e, 2nde pro Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment.

Qualités requises :

- compétences techniques
- autorité
- qualités humaines - rigueur

Programme

| Grille horaire (a) | 2 nd e | 1 ^{ère} | Tle |
|--|-------------------|------------------|------------|
| Enseignement professionnel | 330 | 266 | 260 |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention (b) | 30 | 28 | 13 |
| Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b) | 30 | 14 | 13 |
| Réalisation d'un chef d'œuvre | - | 56 | 52 |
| Prévention Santé Environnement | 30 | 28 | 26 |
| Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité) | 30 | 28 | 26 |
| Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique | 105 | 84 | 78 |
| Mathématiques | 45 | 56 | 39 |
| Langue vivante A | 60 | 56 | 52 |
| Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon spécialité) | 45 | 42 | 39 |
| Arts appliqués et culture artistique | 30 | 28 | 26 |
| Education physique et sportive | 75 | 70 | 65 |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d) | 90 | 84 | 91 |
| Période de formation en milieu professionnel (semaines) | 4 à 6 | 6 à 8 | 8 |

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

Cette formation est axée en priorité vers l'enseignement des connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction :

- Élaboration du dossier de définition des ouvrages
- Estimation du coût du programme de construction
- Consultation des entreprises
- Élaboration des offres de prix
- Attribution des marchés
- Préparation des travaux
- Suivi de la réalisation
- Réception et bilan de l'opération.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **22 semaines** réparties sur les trois années de formation.

La période de formation en milieu professionnel et en établissement scolaire doit assurer la continuité de la formation et permettre à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;

d'intervenir sur des ouvrages de type industriels intégrant des techniques de mise en œuvre dont les établissements de formation peuvent ne pas disposer ;

d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;

de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;

d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;

de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;

de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

Examen

| Épreuves | Coef. |
|---|-------|
| E1 : Epreuve scientifique et technique | |
| Sous-épreuve E11 : Mathématiques | 1.5 |
| Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques | 1.5 |
| E2 : Epreuve d'analyse d'un projet et de préparation d'une offre | |
| Sous-épreuve E21 : Analyse d'un projet | 2 |
| Sous-épreuve E22 : Quantification des ouvrages | 2 |
| Sous-épreuve E23 : Estimation des coûts | 2 |
| E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel | |
| Sous-épreuve E31 : Présentation d'une activité de suivi de chantier | 2 |
| Sous-épreuve E32 : Finalisation d'un dossier | 2 |
| Sous-épreuve E33 : Préparation des travaux | 2 |
| Sous-épreuve E34 : Economie - Gestion | 1 |
| Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement | 1 |
| E4 : Epreuve de langue vivante étrangère | 2 |
| E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral | |
| Sous-épreuve E51 : Français | 2.5 |

| | |
|--|--------|
| Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral | 2.5 |
| E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques | 1 |
| E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive | 1 |
| Epreuves facultatives | |
| EF1 : Langue vivante étrangère | Pts>10 |
| EF2 | Pts>10 |

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Bâtiment
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- BTS management économique de la construction

Des dispenses d'unités d'enseignement sont prévues pour les élèves désirant préparer un second bac pro du bâtiment ou un bac pro Énergétique.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Ariège (09)

Saint-Girons - Lycée professionnel Aristide Bergès (Public) **IA**

Aude (11)

Castelnaudary - Lycée Germaine Tillion (Public) **I**

Aveyron (12)

Millau - Lycée professionnel Jean Vigo (Public) **I**

Gard (30)

Nîmes - Lycée Frédéric Mistral (Public) **I**

Haute-Garonne (31)

Toulouse - Lycée professionnel Urbain Vitry (Public) **I**

Gers (32)

Auch - lycée polyvalent Le Garros (Public) **IA**

Hérault (34)

Bédarieux - Lycée professionnel Fernand Léger (Public) **I**

Montpellier - Lycée professionnel Léonard de Vinci (Public) **I**

Lozère (48)

Mende - Lycée privé Notre-Dame (Privé) **I**

Pyrénées-Orientales (66)

Perpignan - Lycée privé Sainte Louise de Marillac (Privé) **I**

Villelongue-Dels-Monts - Lycée Alfred Sauvy (Public) **I**

Tarn (81)

Castres - Lycée professionnel du bâtiment Le Sidobre (Public) **I**

Tarn-et-Garonne (82)

Beaumont-de-Lomagne - Lycée professionnel Norman Foster
(Public) **IA**

I formation initiale

A formation en apprentissage

 Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).



Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr